

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 12 avril 2013

Règlement de transfert

Le Conseil municipal a rédigé un règlement de transfert des tâches alimentation en eau et déchets valable pour la rue, en devenir, des Faverges (Tivoli-Est). En effet, si l'assemblée communale du 10 juin 2013 l'accepte, les tâches précitées seront confiées à la commune de St-Imier pour cette nouvelle rue uniquement. Ce règlement de transfert sera ensuite complété par deux conventions de transfert qui seront ratifiées par les exécutifs des deux communes.

Délégations

M. Habegger Richard va participer à la réception qui sera donnée par le Promotion économique du canton de Berne en l'honneur de l'industrie horlogère bernoise au Salon Mondial de l'Horlogerie BASELWORLD 2013, le 26 avril prochain à Bâle. Mme Maeder Yacinthe participera à l'assemblée générale de l'Association des œuvres d'utilité publique, le 17 avril à St-Imier et à l'assemblée de L'association des parents d'accueil à la journée du district de Courtelary, le 24 avril à Courtelary. M. Stéphane Lehmann représentera la commune à l'assemblée générale de l'Ecole de musique du Jura bernois, le 18 avril à St-Imier. M. Lemaitre Bruno prendra part aux assemblées du Syndicat de communes du centre régional d'instruction de protection civile et du Syndicat de la protection civile du Jura bernois Sud-Ouest, le 24 avril à Tramelan. MM Habegger Richard et von Kaenel Dave représenteront la municipalité, le 28 juin 2013 à Tramelan, lors de la séance qui sera organisée par le Syndicat de communes du centre régional d'instruction de protection civile.

Aménagement de rives de la Suze

C'est avec satisfaction que l'exécutif a pris connaissance de la décision prise par le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze qui entreprendra des travaux, dès l'été 2014, sur le territoire communal.

Comptes municipaux

C'est un excédent de charges de 76'200 francs qui ponctue l'exercice 2012 alors que le budget prévoyait un déficit de 116'700 francs pour un roulement de 5'502'600 francs. Des informations complémentaires seront transmises à ce sujet lors de l'assemblée communale du 10 juin prochain.

Liaison Rue de la Bosse - Bergerie

Le Conseil municipal informe la population du fait que des travaux d'entretien de la route de liaison Rue de la Bosse – Rue de la Bergerie vont débuter le lundi 22 avril 2013.

Le Conseil municipal

Villeret, le 8 avril 2013

Pour vous informer concernant Villeret, une adresse à votre disposition 7/7 et 24/24

<http://www.villeret.ch>

admin@villeret.ch